



Direction régionale des Finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département des Bouches-du-Rhône

Marseille, le 09/12/2025

○ **PÔLE GESTION PUBLIQUE**

Division de l'évaluation domaniale et de la gestion des patrimoines privés

Pôle Évaluation Domaniale

16 rue borde

13008 MARSEILLE

drfip13.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Delphine RIZZA

delphine.rizza@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 06.25.93.84.82

Réf. : 2025-13005-83717

DS n°27706679

La Directrice régionale des Finances publiques de PACA et du département des Bouches-du-Rhône

à

COMMUNE D AUBAGNE

LETTRÉ – AVIS DU DOMAINE

Objet : Cession d'un terrain, Les Royantes Nord Est, 13400 Aubagne

Par saisine en date du 14/11/2025, vous sollicitez l'avis du Pôle d'évaluation domaniale, quant à la cession d'une emprise d'une contenance cadastrale de 3 000 m² à détacher de la parcelle BZ 429.

Sur la base des informations transmises par le consultant, le terrain à céder est constitué d'une clairière (présence d'un manège à chevaux). La présente cession est réalisée dans le cadre d'une régularisation. L'emprise est à remembrer à la parcelle voisine.

En outre, le terrain est situé en zone Ns (naturelle stricte) du PLUi du pays d'Aubagne et de l'étoile.

Sur la base de ces éléments, la valeur vénale du terrain est estimée à 12 000 € HT.

Une marge d'appréciation de 10 % est accordée.

La présente Lettre-avis est valable 12 mois.

Pour la Directrice Régionale des Finances publiques et par délégation,
L'Inspectrice des Finances Publiques

OSE – 2025-13005-83717



Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20251218-181225_18-DE
Reçu le 19/12/2025

